



MELISSA BARREIRO/la trompette

La Trompette—bloquée !

Un nouveau projet de loi au Canada, une nouvelle législation en Europe et d'autres initiatives censurent les contenus et renforcent le contrôle des gouvernements sur la vérité.

- Abraham Blondeau
- [19/12/2023](#)

Le 11 août, une abonnée de la *Trompette* m'a envoyé une capture d'écran de la page Facebook de la *Trompette*. On peut y lire ce qui suit : « Ce contenu n'est pas visible au Canada. En réponse à la législation du gouvernement canadien, les contenus d'actualité ne peuvent pas être affichés au Canada. » Du jour au lendemain, la *Trompette* ne peut plus atteindre les Canadiens sur l'un des plus grands sites de réseaux sociaux au monde. En un simple tour de main numérique, la vérité en ligne peut facilement être effacée.

Il n'y a pas que la *Trompette*. Le *New York Times*, *cnn*, *cbc*, le *Washington Post* et toutes les autres sources d'informations sont également bloquées. Que vous soyez libéral, conservateur, Canadien ou étranger, vous êtes bloqué. Désormais, l'un des moyens les plus efficaces pour les médias indépendants de concurrencer les grands réseaux a disparu.

PT_FR

Tout cela est une réaction à l'adoption du projet de loi C-18 : la Loi sur les nouvelles en ligne. Le gouvernement Trudeau a introduit cette loi sous prétexte de « renforcer l'équité » du contenu des nouvelles canadiennes, mais en réalité, elle *renforce le contrôle du gouvernement* sur les médias canadiens. Il ne s'agit pas d'une conséquence involontaire ; cela a toujours été le résultat escompté.

Le Canada n'est pas le seul endroit où la censure gouvernementale vise la *Trompette*. Aux États-Unis, Facebook et X (autrefois Twitter) ont interdit à la *Trompette* de faire de la publicité. Il existe également de nombreuses preuves que les deux plates-formes interdisent notre contenu. *La Trumpet Daily* a été censurée à plusieurs reprises sur YouTube, et menacée de pire—peut-être même d'une interdiction totale.

Au sein de l'Union européenne, le règlement sur les services numériques commence à être appliquée. Cette législation draconienne autorise une nouvelle agence de l'UE à surveiller les réseaux sociaux afin de lutter contre la désinformation sur toute plateforme comptant plus de 45 millions d'utilisateurs européens.

Quel que soit le continent sur lequel vous vivez, vous ne pouvez pas échapper à la censure gouvernementale. Il s'agit d'une

tendance mondiale.

Pendant des décennies, la *Trompette* a souligné une prophétie dans Amos 8 : 11 au sujet de comment la vérité deviendra inaccessible—rare comme de l'eau pendant une famine. Dans notre ère de l'information, il peut sembler impossible que cette prophétie se réalise. Pourtant, partout dans le monde, elle devient graduellement la réalité.

Programme malveillant

Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, le Premier ministre canadien Justin Trudeau a entrepris une stratégie délibérée pour influencer et contrôler les médias grand public. Le gouvernement y détient déjà une participation par l'intermédiaire de la Société Radio-Canada, qui appartient à l'État. Le gouvernement Trudeau a également distribué 600 millions de dollars de subventions et de renflouements à des centaines d'organes de presse, ce qui a évité à nombre d'entre eux de faire faillite—mais c'est aussi une forte incitation à diffuser des informations favorables au premier ministre.

Les médias indépendants, qui ne reçoivent pas de subventions, ont toutefois pu rivaliser grâce à la portée des réseaux sociaux. Le projet de loi C-18 vise à mettre les médias indépendants hors du jeu.

La Loi sur les nouvelles en ligne a été déposée le 5 avril 2022. Le principe de cette loi est que les « intermédiaires de l'information numérique », tels que les réseaux sociaux ou les agrégateurs de contenu, devront verser une partie de leurs revenus aux médias canadiens pour le partage de leur contenu. Par exemple, si quelqu'un partage un lien vers un article de *ctv News* sur Facebook, ce dernier devra payer une redevance et cet argent sera reversé à un organe d'information canadien. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (crtc) est chargé de déterminer qui est soumis à cette réglementation. Toutefois, le projet de loi autorise le « gouverneur en conseil »—le premier ministre—à donner des instructions au crtc sur la manière dont le projet de loi est mis en œuvre. Ce projet de loi s'ajoute au projet de loi C-11, qui donne à la crtc le pouvoir de censurer tous les contenus sur le Web canadien. Les réseaux sociaux sont désormais contraints de prendre une décision : soit ils commencent à verser de l'argent aux sites d'information canadiens pour leur fournir un service, soit ils suppriment les contenus d'information en provenance du Canada.

De même, le règlement sur les services numériques de l'UE est entré en vigueur le 25 août. Désormais, les bureaucrates européens ordonneront aux réseaux sociaux et aux moteurs de recherche de supprimer tout ce qu'ils considèrent comme de la désinformation, des « fake news » ou des activités illégales. Cela permet à un petit groupe de technocrates d'arbitrer ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas. La législation permet à l'UE de pénaliser les entreprises jusqu'à 6 pour cent de leur chiffre d'affaires global, ce qui représente des millions, voire des milliards de dollars. Cela signifie que les contenus censurés par l'UE le seront aussi au niveau mondial.

Trudeau et l'UE provoquent une guerre avec les réseaux sociaux, et ces derniers sont prêts à riposter.

La guerre de Meta

Meta a publié ce qui suit sur son site Web le 1^{er} août : « Il y a près d'un an, nous avons fait part de nos inquiétudes quant au fait que la Loi sur les nouvelles en ligne nous obligerait à nous demander si nous devons continuer à autoriser le partage de contenus d'actualité sur nos plates-formes. Nous avons fait preuve de transparence et avons clairement fait savoir au gouvernement canadien que la loi donne une fausse idée de la valeur que les organes d'information reçoivent lorsqu'ils choisissent d'utiliser nos plates-formes. La seule façon pour nous de nous conformer raisonnablement à cette législation est de mettre fin à la disponibilité des informations pour les Canadiens. »

Il n'y a pas de compromis. C'est la voie de Trudeau ou rien. La position du gouvernement s'est renforcée avec le récent remaniement ministériel de M. Trudeau. La nouvelle ministre du Patrimoine considère C-18 comme méritant d'être défendu à tout prix. « La nouvelle ministre du Patrimoine, Pascale St-Onge, affirme qu'elle s'opposera aux géants de la technologie, alors que Facebook se prépare à passer à l'acte dans son plan visant à bloquer l'accès des Canadiens aux informations en réponse à la Loi sur les nouvelles en ligne », écrit le *Globe and Mail*. « La nouvelle ministre a indiqué jeudi qu'elle n'était pas prête à assouplir la position du gouvernement face aux géants de la technologie, affirmant qu'elle était 'profondément engagée à veiller à ce que le Canada dispose d'une presse libre et indépendante, parce que c'est fondamental pour notre démocratie' » (27 juillet).

Si rien ne change, les contenus d'information sur Meta seront bloqués. Google menace également de supprimer les contenus d'information au Canada.

Alors que les réglementations généreront des revenus pour les contenus d'information canadiens, le véritable avantage pour le gouvernement Trudeau est la réaction des sites des réseaux sociaux.

Lee Harding, du *Western Standard*, a écrit : « Cette politique, prétendument destinée à garantir un environnement médiatique national robuste et favorable à la démocratie, *bla bla bla*, est en réalité destinée à garantir que les médias établis puissent être maintenus en vie en tant qu'aile de propagande pour l'idéologie du gouvernement » (19 juillet). Le blocage par Facebook profite à Trudeau, en supprimant la capacité des médias indépendants à atteindre un public et à générer des revenus ; elle réduit également les revenus publicitaires des sites d'information canadiens, ce qui les pousse à être renfloués par le gouvernement. Cela se traduit par une influence accrue du gouvernement.

Alors que la modération des contenus est présentée sous les auspices de l'équité et de la protection, la Loi sur les nouvelles

en ligne, le règlement sur les services numériques et le régime actuel de modération du consentement dans les médias sociaux ont tous un objectif caché.

L'objectif est le contrôle absolu de l'information. Qu'il s'agisse du régime de la gauche radicale au Canada, des dirigeants des réseaux sociaux ou des bureaucrates en Europe, tous veulent contrôler le narratif récit de ce qui est vrai et faire disparaître tout ce qui expose la vérité.

La famine de la parole

La censure de la *Trompette* met en lumière une prophétie future. Dans le chapitre 10 de *L'Amérique sous attaque*, le rédacteur en chef de la *Trompette* Gerald Flurry écrit qu'Amos 7 montre la séquence clé des événements dans la gouvernance américaine juste avant le retour de Jésus-Christ. Une période de corruption gouvernementale intense est suivie par le retour de Donald Trump, symbolisé dans Amos par le roi Jéroboam II. Cet événement spectaculaire se produira très bientôt. Pendant ce temps, un message d'avertissement continuera à être transmis aux nations d'Israël du temps de la fin, incluant les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et d'autres nations du Commonwealth.

Cependant, Ézéchiël 3 : 7 dit : « Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'elle ne veut pas m'écouter ; car toute la maison d'Israël a le front dur et le cœur endurci. » Nos péchés nous ont rendu effronté (ou irrespectueux) et donné un cœur endurci à l'égard du message de Dieu qui nous corrige et nous avertit avec amour. C'est à cette époque que « le pays ne peut supporter toutes ses paroles » (Amos 7 : 10). Bientôt, ces nations ne pourront plus supporter un message d'avertissement tiré de la Bible. C'est le message qui est diffusé sur latrompette.fr.

Ceci culmine avec la prophétie d'Amos 8 : 11 : « Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, l'Éternel, où j'enverrai la famine dans le pays, non pas la disette du pain et la soif de l'eau, mais la faim et la soif d'entendre les paroles de l'Éternel. » Tous ces événements mondiaux font que le message et la vérité de Dieu sont complètement effacés et censurés. Vous ne pourrez pas y accéder sur Internet, à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite.

« Bientôt, les gens ne pourront trouver aucune de ces brochures », écrit M. Flurry dans sa brochure *Le lion a rugi - le livre d'Amos* (demandez un exemplaire gratuit). « Ils ne pourront trouver aucun aliment spirituel ! Les gens réclameront à grands cris que quelqu'un « répande » la parole de Dieu—Ses prophéties révélées. Mais, il sera alors trop tard physiquement. »

Le projet de loi C-18 et le blocage de la *Trompette* sur Facebook au Canada n'est pas la famine de la parole, mais cela donne aux Canadiens un petit avant-goût de ce que sera la famine de la parole de Dieu : vous vous réveillez le matin et vous ne pouvez trouver le message de la *Trompette* nulle part. Cela montre à quel point la famine peut survenir rapidement.

Profitez-vous de la *Trompette* pendant qu'elle est encore disponible ? Vous préparez-vous à la famine spirituelle ?

Si vous avez utilisé les réseaux sociaux pour lire notre contenu et que vous découvrez qu'il est maintenant bloqué ou censuré, il y a deux ou trois choses que vous pouvez faire pour continuer à nous retrouver. Tout d'abord, vous pouvez directement visiter notre site Web et voir le nouveau contenu publié quotidiennement. Vous pouvez également vous abonner à notre service e-mail, *La Trompette en bref*. Vous pouvez choisir parmi une variété d'options et recevoir ce message directement dans votre boîte de réception afin de ne jamais rater les histoires et les développements les plus importants.

C'est l'époque dans laquelle nous vivons. Lisez [L'Amérique sous attaque](#) pour en savoir plus sur les événements importants qui se produiront sous peu, et agissez en conséquence avant qu'il ne soit trop tard.